

COLLECTIVITÉ : ESPOUDEILHAN.....

Tableau d'avancement au GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1^{ERE} CLASSE

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2019

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	DURAND MARC	Adjoint technique principal de 1 ^{ere} classe	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ere} classe	16/07/2019

A Espoudeilhan....., le 21/06/2019.....

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le Maire
Alain ROMERO

